

Territoire : ~~KIBUNGO~~ KIBUNGO

Résidence : RUANDA

838

à ASTRIDA
RWAMAGANA, le 28/9 1961Le Commissaire de Police LAFFUT R.-
L'Officier de Police Judiciaire

Poste détaché de RWAMAGANA

P. V. - N° 310/LR.

PRO JUSTITIA

Prévenu :

Date d'arrestation :

L'an mil neuf cent soixante et un le 26 jourdu mois de septembre vers heures

Devant Nous Commissaire de

Police — Officier de Police judiciaire, à compétence générale,

à RWAMAGANA, comparait 1 nommé

Prévention :

Je porte à la connaissance de Monsieur le Procureur du
Roi à ASTRIDA les faits suivants:Le 13 septembre 61 suite à l'assassinat du nommé KAJANGWAla réaction des PÂME-HUTU, ne se fait pas attendre.Dans la journée du 13 septembre 61 vers 13 heures 30
une bande de plus de 2000 personnes ont envahi le
camp "SWAHELLI" dans la commune de RWAMAGANA, chefferie
BUGANZA-SUD, préfecture de KIBUNGO.

Plaignant :

En moins d'une heure toute cette cité fut en flamme.

Les troupes arrivées dans le courant de la nuit du 12
au 13 septembre 61 étaient parties dans la commune de
GATI, chefferie BUGANZA-SUD, préfecture KIBUNGO, afin de
MUKARANGE et KAYONZA de la même préfecture, ou des
pillards sont entrain de brûler et de piller.

Objets saisis :

Les quelques soldats restant à RWAMAGANA, furent envoyés
au centre commercial de RWAMAGANA, pour protéger le centr
de négoce qui risquait d'être pillé.Vers 14 heures 30 un demi peloton revenu de KIBUNGO
fut envoyé sur place et ouvrir le feu sur les incendiaires
avec 6 grenades, et 14 cartouches sur les fuyants.

Les blessés furent emportés par les incendiaires.

Observations :

L'Officier commandant les troupes au moment des événements
était le Commandant TURPIN.Dans la première avenue 26 maisons ont été brûlées
3 détruites et une parme-hutu intact.Dans la deuxième avenue 17 maisons brûlées
2 démolies et une intact.Dans la troisième avenue 18 maisons de brûlées et deux
de détruites.Une partie de ces personnes résidant à la cité sont
réfugiées dans le territoire de KIGALI, d'autres sont
parties pour l'UGANDA.

Je jure que le présent P.V. est sincère.

L. LAFFUT R.6